# Rapport de Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

**Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante**

## REFERENCES DE LA MISSION

**Numéro de dossier :** MA2604068792
**Rapport édité le** : 11/05/2026

## DONNEUR D'ORDRE

PRUVOST Régis
35000 RENNES

## OPERATEUR DE REPERAGE



**Henri MAUDIEU**

**Certification n° : CPDI8132**
**Décernée par : I.CERT**

## PROPRIETAIRE

DEPARTEMENT D ILLE ET VILAINE
1 AVENUE DE LA PREFECTURE

35000 RENNES

## LIEU D'INTERVENTION

56 Rue de Saint-malo
35260 Cancale

Ref cadastrale
Ref patrimoine : BAT B

AMIANTE NEGATIF

## PHOTO DU BIEN



Par : **Henri MAUDIEU**

Programme de travaux fourni par le donneur d'ordre : voir au point 3.

TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

PROGRAMME DE REPERAGE

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

| Révision | Date | Objet |
|---|---|---|
| Version initiale | 10/05/2026 | Mission de repérage amiante avant travaux |

# 1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

## PARTIES PRENANTES

| PARTIE PRENANTE | SOCIETE | ADRESSE |
|---|---|---|
| **Donneur d'ordre** | PRUVOST Régis | 1 AVENUE DE LA PREFECTURE<br>35000 RENNES |
| **Propriétaire** | DEPARTEMENT D ILLE ET VILAINE | 1 AVENUE DE LA PREFECTURE<br>35000 RENNES |
| **Accompagnateur** | | |

## OPERATEUR DE REPERAGE

Nos opérateurs de repérage passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



| NOM | ORGANISME DE CERTIFICATION | NUMERO DE CERTIFICATION | DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION | DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION |
|---|---|---|---|---|
| Henri MAUDIEU | I.CERT | CPDI8132 | 10/03/2026 | 10/03/2033 |

## ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

| COMPAGNIE | NUMERO DE POLICE | DATE DE VALIDITE |
|---|---|---|
| Axa | 3912280604 / 3912431104 | 31/12/2026 à 01:00 |

## LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx goupe



| LABORATOIRE | N°ACCREDITATION COFRAC | ADRESSE |
|---|---|---|
| MYEASYLAB | 44838798500089 | 4 rue Maryse Bastié<br>44700 ORVAULT |

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

# > SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS.....2

2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATION.....4

3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS.....5

4. CONCLUSIONS DU REPERAGE.....6

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE.....9

6. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES.....11

7. RAPPORTS D'ANALYSES.....20

8. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION.....23

**AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :**

BÂTIMENT



IMMOBILIER



ENVIRONNEMENT



INDUSTRIE



NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



FORMATION



## 2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATION

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS*

**Adresse du bien :** ***56 Rue de Saint-malo 35260 Cancale***

**Numéro de mission :** **MA2604068792**

**Références cadastrales :**

**Référence client :** **BAT B**

**PC / date de construction :**

**Visite effectuée le :** **30/04/2026**

| Documents demandés | État |
|---|---|
| Plan/croquis | Non demandé - non communiqué |
| Autres document relatif à la construction | Non demandé - non communiqué |
| Document relatif au projet de travaux | Demandé - Communiqué (2026-03-10 - DCE - COLLEGE René Cassin) |
| Diagnostique Chevalier Diag | Demandé - Communiqué (RAAT Chevalier Diag) |

Observations : Néant

## 3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

### Définition du périmètre et du programme de repérage :

| Niveau | Pièces | Programme de repérage |
|---|---|---|
| Batiment B | Salle d'Eau 1 / Salle d'Eau 2 / WC 1 / WC 3 / WC 2 | Enduits de ragréage, débullage, lissage / Parois verticales intérieures / Murs et cloisons maçonnés |
| Batiment B | Salle d'Eau 1 / Salle d'Eau 2 / WC 1 / WC 3 / WC 2 | Peinture / Hors norme amiante / Revêtement |
| Batiment B | Salle d'Eau 1 / Salle d'Eau 2 / WC 1 / WC 3 / WC 2 | Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage / Parois verticales intérieures / Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres |

### Descriptif des travaux :

-Installer un lavabo accessible en position "assis" dans les parties communes de chaque sanitaire
-Déplacement dérouleur

**Important :**

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet, ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.
Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

### Liste des pièces ou locaux non visités

| Pièces non visitées | Raison | Photo |
|---|---|---|

## 4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la règlementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

**Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante ainsi que leurs quantités**

| ZPSO | Niveau | Localisation | Zone | Description du prélèvement réalisé | Surface indicative |
|---|---|---|---|---|---|
| Néant | | - | - | - | |

| | |
|---|---|
| | **Planche de repérage des matériaux et produits amiantés** |
| **Planche** | Mur-Batiment B |
| **Intervention** | MA2604068792 |
| **Expert** | Henri MAUDIEU |
| **Adresse** | 56 Rue de Saint-malo<br>35260 Cancale |
| **Date d'édition** | 11/05/2026 |
| **Matériaux et produits contenant de l'amiante** | |
| | Surface amiantée |
| | Linéaire / Paroi amiantée |
| | conduit amianté |
| **Sondages destructifs / Prélèvements** | |
| P | Prélèvement positif |
| P | Prélèvement négatif |
| S | Sondage destructif |
| **Eléments pièces non visitée** | |
| NON VISITÉ | Local, élément non visité |

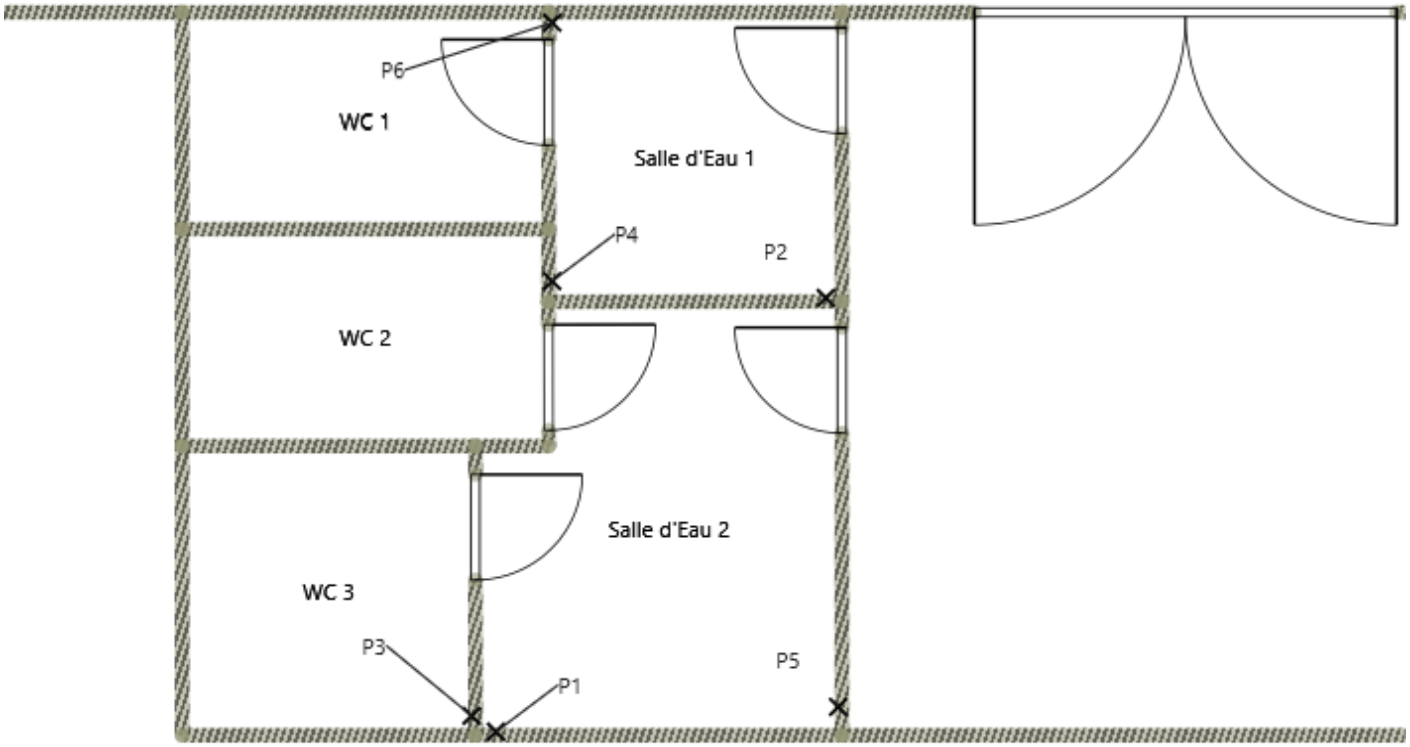


Tableau des analyses effectuées:

| Echantillon | Description Expert | Description laboratoire | Résultat Laboratoire |
|---|---|---|---|
| HM1777566463339-P1 | Identifiant: ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P1 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert).<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert). | Absence d'amiante |
| HM1777566555872-P2 | Identifiant: ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P2 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris). | Absence d'amiante |
| HM1777552448457-P3 | Identifiant: ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P3 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert).<br>Couche 2 : Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert). | Absence d'amiante |
| HM1777566682276-P4 | Identifiant: ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P4 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau de type peinture (gris). | Absence d'amiante |
| HM1777566749854-P5 | Identifiant: ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P5 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc).<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc). | Absence d'amiante |
| HM1777552580306-P6 | Identifiant: ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Description : P6 Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence (pièce humide) | Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br>Couche 3 : Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc). | Absence d'amiante |

## 5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

### Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.
Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

### Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterré

### Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront-être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « *Description des investigations réalisées* ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

### Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



## Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

| Obligations normatives | État |
|---|---|

**Tableau 2 – Synthèse des ZPSO Contenant des incohérences de résultats**

| ZPSO | Niveau | Localisation | Zone | Description du prélèvement réalisé | Surface indicative |
|---|---|---|---|---|---|
| Néant | | - | - | - | |

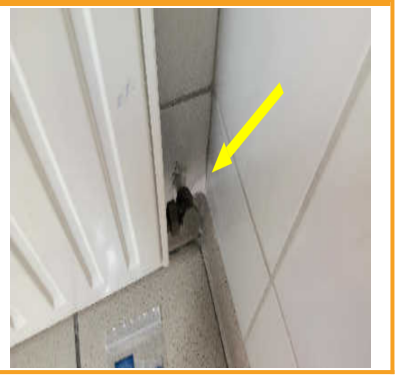
## 6. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES

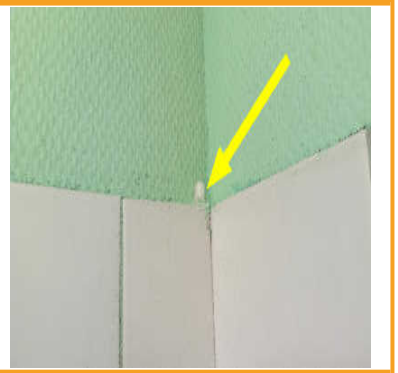
Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017 et l'annexe 1 de l'arrêté du 16 juillet 2019.

### 1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités

### 2 - Parois verticales extérieures et Façades

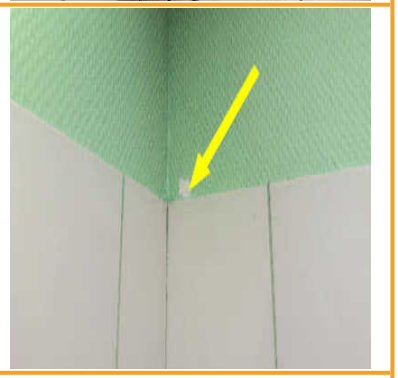
### 3 - Parois verticales intérieures

| ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| WC 3 (Batiment B) | discontinue | P3 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777552448457-P3<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 2 : Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert). |  |

| ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| Salle d'Eau 2 (Batiment B) | discontinue | P1 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566463339-P1<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert). |  |
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P2 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566555872-P2<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris). |  |
| WC 1 (Batiment B) | discontinue | S | mur (cloison) | Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P3 P1 P2 | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : -S<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Voir P3 P1 P2 | |

| ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| WC 2 (Batiment B) | discontinue | S | mur (cloison) | Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P3 P1 P2 | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : -S<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Voir P3 P1 P2 | |

| ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P6 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777552580306-P6<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 3 : Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc). |  |

| ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P4 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566682276-P4<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau de type peinture (gris). |  |
| Salle d'Eau 2 (Batiment B) | discontinue | P5 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566749854-P5<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 1 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc).<br><br>Partie analysée par le laboratoire :<br>Couche 2 : Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc). |  |
| WC 2 (Batiment B) | discontinue | S | mur (refend) | Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P6 P4 P5 | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : -S<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Voir P6 P4 P5 | |

| ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| WC 1 (Batiment B) | discontinue | S | mur (refend) | Sondage et extension de la ZPSO du ou des prélèvement(s) : P6 P4 P5 | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : -S<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Voir P6 P4 P5 | |

## 4 - Plafonds et faux plafonds

## 5 - Planchers et planchers techniques

## 6 - Conduits et accessoires intérieurs

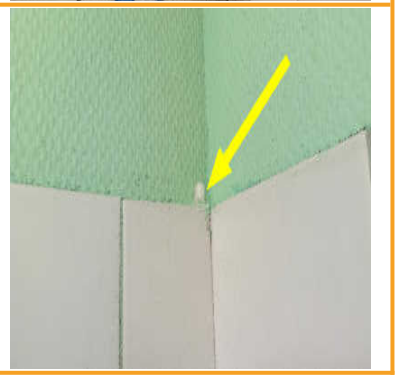
## 7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques

## 8 - Équipements divers et accessoires

## 9 - Fondations et soubassements

## 10 - Aménagements, voiries et réseaux divers

## 11 - Composants Hors norme

| ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| WC 3 (Batiment B) | discontinue | P3 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777552448457-P3<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |
| Salle d'Eau 2 (Batiment B) | discontinue | P1 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566463339-P1<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |

## ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence

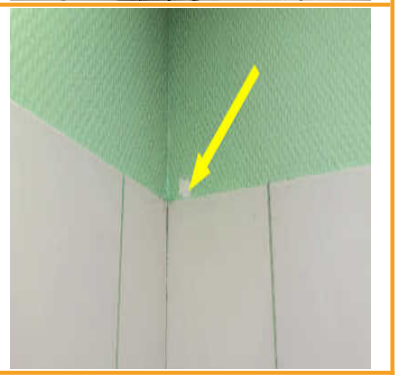
**Niveau : Batiment B**

| Localisation | Continuité / Discontinuité | n° de sondage | Zone | Prélèvement effectué / Sondage et extension | Echantillon | Analyse | Photo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P2 | mur (cloison) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°1: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566555872-P2<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |

## ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence

**Niveau : Batiment B**

| Localisation | Continuité / Discontinuité | n° de sondage | Zone | Prélèvement effectué / Sondage et extension | Echantillon | Analyse | Photo |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P6 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777552580306-P6<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |

| ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Niveau : Batiment B | | | | | | | |
| **Localisation** | **Continuité / Discontinuité** | **n° de sondage** | **Zone** | **Prélèvement effectué / Sondage et extension** | **Echantillon** | **Analyse** | **Photo** |
| Salle d'Eau 1 (Batiment B) | discontinue | P4 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566682276-P4<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |
| Salle d'Eau 2 (Batiment B) | discontinue | P5 | mur (refend) | Prélèvement | Identifiant : ZPSO n°2: Enduit à base de plâtre + Peinture + colle et joint de faïence<br>Echantillon : HM1777566749854-P5<br>Description : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Composant de la construction : Parois verticales intérieures + Hors norme amiante<br>Partie à sonder : Enduit à base de plâtre, Peinture, colle et joint de faïence<br>Justificatif : Après analyse en laboratoire | Partie analysée par le laboratoire :<br>Néant |  |

Légende : « ! - matériaux indissociables* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

## OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

## 7. RAPPORTS D'ANALYSES

Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

ADX GROUPE
Henri MAUDIEU
Parc Saint Fiacre
53200 CHATEAU GONTIER

# RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-030375-01
**Date d'émission de rapport : 09/05/2026 8:41**

Référence dossier Client:MA2604068792-3
Référence dossier N° : 26UV036878
Référence laboratoire N° : 26EK029141

Reçu par MyEasyLab le : 05/05/2026 18:33
Reçu par le laboratoire le : 05/05/2026
Date d'analyse : 08/05/2026

| Indice n° | Référence client | Description visuelle | Technique utilisée / Analyste | Préparation | | Résultats |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Nb prep / Nb grilles ou lames | Type | |
| 001-01 | HM1777566463339-P1 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 2 (RDC)/ ADXHM1777566463339 | Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert) | **MOLP** / X9IC | 2 / 2 | - | Analyse réalisée non conclusive |
| 001-02 | HM1777566463339-P1 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 2 (RDC)/ ADXHM1777566463339 | Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert) | **MET** / GID7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |
| 002-01 | HM1777566555872-P2 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777566555872 | Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) | **MOLP** / X9IC | 2 / 2 | - | Analyse réalisée non conclusive |
| 002-02 | HM1777566555872-P2 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777566555872 | Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) | **MET** / GID7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |
| 003-01 (1) | HM1777552448457-P3 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence WC 3 (RDC)/ ADXHM1777552448457 | Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert) | **MOLP** / X9IC | 2 / 2 | - | Analyse réalisée non conclusive |
| 003-02 (1) | HM1777552448457-P3 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence WC 3 (RDC)/ ADXHM1777552448457 | Matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau semi-dur de type plaque (plâtreux) (vert) | **MET** / GID7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

1/3

## Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-030375-01

| Indice n° | Référence client | Description visuelle | Technique utilisée / Analyste | Préparation | | Résultats |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | Nb prep / Nb grilles ou lames | Type | |
| 004-01 | HM1777566682276-P4 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777566682276 | Matériau dur de type ciment-colle (beige) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau de type peinture (gris) | MET / ZYS7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |
| 005-01 | HM1777566749854-P5 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 2 (RDC)/ ADXHM1777566749854 | Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) | MOLP / X9IC | 2 / 2 | - | Analyse réalisée non conclusive |
| 005-02 | HM1777566749854-P5 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 2 (RDC)/ ADXHM1777566749854 | Matériau de type maillage de fibres et liant (vert) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) | MET / GID7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |
| 006-01 | HM1777552580306-P6 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777552580306 | Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) | MOLP / X9IC | 2 / 2 | - | Analyse réalisée non conclusive |
| 006-02 | HM1777552580306-P6 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777552580306 | Matériau de type maillage de fibres et liant (bleu) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) | MET / GID7 | 1 / 1 | Calcination et/ou attaque chimique et/ou mécanique (méthode interne de traitement) | Fibres d'amiante non détectées |
| 006-03 | HM1777552580306-P6 mur Enduit à base de plâtre / Peinture / colle et joint de faïence Salle d''Eau 1 (RDC)/ ADXHM1777552580306 | Matériau souple fibreux de type papier, carton (blanc) | MOLP / X9IC | 2 / 2 | - | Fibres d'amiante non détectées |

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :
**12 analyses au laboratoire dont 6 par la technique identifiée sous le terme MET et 6 par la technique identifiée sous le terme MOLP.**

**Observation(s) échantillon(s)**

(1) L'échantillon contient un matériau de type carrelage. Le carrelage est un matériau qui, par nature, ne contient pas d'amiante.

**Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :**

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

## Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.

IPAC acreditação L0705 ISO/IEC 17025 Ensaios

N° de rapport d'analyse : AR-26-EK-030375-01

***MOLP**: Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2021 - annexe 2*

***MET** : Détermination des Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NFX43-050 : Juillet 2021 et méthode interne P-PS-SOP3368 : version 9.*

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue portugaise et stockée en interne par le laboratoire . - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches. - 3 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° L0705-1 et est disponible sur http://www.ipac.pt/. - 7 : La liste des méthodes avec accréditations flexibles intermédiaires peut être consultée sur https://www.eurofins.pt/ambiente/eurofins-lab-environment-testing-portugal/laboratório-de-análise-de-amianto/qualidade/. - 8 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 9 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10), ), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8). - 10 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.

Validé et autorisé par :

Margarida Barbosa

**Margarida Barbosa**
Technicien de laboratoire

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole * ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Lab Environment Testing Portugal, Unipessoal Lda.**
Rua Monte de Além, 62
4580-733 Sobrosa - Paredes, PORTUGAL

## 8. ANNEXES/ATTESTATION D'ASSURANCE/CERTIFICATION



**Votre interlocuteur**
**CBT CNA**
**178 BOULEVARD PEREIRE**
**75017 PARIS**
**Portefeuille : 0114921220**
**01 40 68 02 02**
**01 40 68 05 00**

**SAS ADX GROUPE**
**Comptabilité Fournisseurs**
**17 Rue Paul Dautier**
**78140 VELIZY VILLACOUBLAY**

**Votre contrat**
**RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

**Vos références**
Contrat
**3912280604**
**3912431104**

# ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

**SAS ADX GROUPE**
**Comptabilité Fournisseurs**
**17 Rue Paul Dautier**
**78140 VELIZY VILLACOUBLAY**

a souscrit tant pour son compte que pour celui de :

- **HYPERION Développement**
- **H20 INVESTISSEURS**
- **DIAG XV**
- **SAS GALENA**
- **ADX Formation**
- **BCTI**
- **ADX CFA**
- **ADXF2**

Le contrat d'assurance Responsabilité Civile **1ère ligne n° 3912280604** et un contrat Responsabilité Civile **2ème ligne n° 3912431104**, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat et notamment :

**Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires**

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie
- La recherche de Fibres Céramiques Réfractaires FCR

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

**Repérage de polluants:**
**AMIANTE :**
- Repérage de l'amiante avant travaux, (dans les bâtiments, les matériels ferroviaires, les aéronefs, l'industrie, les voiries et les sols navires, bateaux et autres engins flottants)
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle visuel amiante après travaux (CV1&CV2))
- Sapiteur Amiante
- Mesures d'empoussièrement amiante
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Groupe.

**PLOMB:**
- Repérage du plomb avant travaux (dans les bâtiments, les males matériels ferroviaires, les aéronefs, l'industrie, les voiries et les sols navires, bateaux et autres engins flottants)
- Contrôle du plomb après travaux

**AUTRES:**
- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Inventaire des matériaux pouvant contenir de la silice
- Inventaire des matériaux pouvant contenir du PCB
- Inventaire des matériaux pouvant contenir du machefert
- Recherche des métaux lourds
- Diagnostic de pollution des sols
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Recherche de Radon N1 et N2

**Contrôle du bâti:**
- Diagnostique Technique Globale (DTG)
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Diagnostique Technique du bâtiment (DTB)
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Plan pluriannuel de travaux (PPT)
- Diagnostic PEMD (Produit Équipement Matériaux Déchet)
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Diagnostic sécurité piscine

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

**Energetique:**
• Réalisation d'audit énergétique sous réserve que l'assuré déclare que son activité ne peut en aucun cas être assimilable à une mission de maîtrise d'oeuvre et qu'il ne mette pas en relation les clients avec des professionnels du bâtiment.
Dans le cas contraire, aucune garantie ne sera accordée au titre du contrat responsabilité civile Conditions de garantie.
• Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
• Vérification de la VMC
• Vérification de chantier de demande de certificat d'économies d'énergie (CEE)
• Assistance à la maitrise d'ouvrage en rénovation Energétique et Thermique

**Eau:**
• Actes de prélèvement légionnelle
• Potabilité de l'eau

**Mesurage:**
• Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile, surface de plancher, surfaces hors œuvre brute, hors œuvre nette.
• Mesurages en extérieurs et intérieurs
• Mission de topographie et numérisation 3D
• Réalisation de dessin et maquettes 2D & 3D

**Sécurité:**
• Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
• Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
• Pose de détecteurs incendie
• Géodétection et géoréférencement des réseaux enterrés et identification au sol en marquage piquetage

**Formation:**
• Formation aux métiers du diagnostic
• Formation aux risques amiante, plomb
• Formation aux risques électrique
• Formation aux risques lié au travail en hauteur

**Autres:**
• Etat des lieux locatifs
• Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
• Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
• Audit de pré acquisition
• Dossier de mutation

**Garanties au contrat 1ère Ligne N° 3912280604**

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

| NATURE DES GARANTIES | LIMITES DES GARANTIES |
|---|---|
| Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus<br>(autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après) | **9.000.000** € par année d'assurance et par sinistre |
| **Dont :**<br>**Dommages corporels**<br><br>**Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus** | **9.000.000** € par année d'assurance et par sinistre<br><br>**1.200.000** € par année d'assurance et par sinistre |
| **Autres garanties :** | |
| **Atteinte accidentelle à l'environnement** (tous dommages confondus | **750.000** € par année d'assurance |
| **Responsabilité civile professionnelle**<br><br>**(tous dommages confondus)** | **par expert**<br><br>**300.000 €** par sinistre et **500.000 €** par année d'assurance |
| **Dommages aux biens confiés**<br>(selon extension aux conditions particulières) | **150.000** € par sinistre |
| **Reconstitution de documents/ médias confiés** (selon extension aux conditions particulières) | **30.000** € par sinistre |

**Garanties au contrat 2ème Ligne N° 3912431104**

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 6 000 000 € par sinistre et par année d'assurance
Dont :
- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance

**Il est précisé que ces montants interviennent :**

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1ère ligne,
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1ère ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1ère ligne.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable du **01/01/2026 au 01/01/2027** sous réserve du règlement de la prime émise ou à émettre et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à **Paris** le **16/04/2026**
Pour la société :



AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre.
TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460.
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le code des assurances.

# Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

## N° CPDI8132 Version 003

Je soussigné, Pierre-François TRILLAT, Responsable activités certifications d'I.Cert, atteste que :

***Monsieur MAUDIEU HENRI***

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 06), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

| | |
|---|---|
| Amiante avec mention | Amiante Avec Mention (1)<br>Date d'effet : 10/03/2026 - Date d'expiration : 09/03/2033 |
| Amiante sans mention | Amiante Sans Mention (1)<br>Date d'effet : 10/03/2026 - Date d'expiration : 09/03/2033 |
| Electricité | Etat de l'installation intérieure électrique (1)<br>Date d'effet : 24/02/2026 - Date d'expiration : 23/02/2033 |
| Gaz | Etat de l'installation intérieure gaz (1)<br>Date d'effet : 24/02/2026 - Date d'expiration : 23/02/2033 |

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Ce certificat n'implique qu'une présomption de certification. Sa validité peut être vérifiée en scannant le QR code ou à l'adresse suivante : https://diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr/
Valide à partir du 31/03/2026.

Pierre-François TRILLAT
Responsable activités certifications d'I.Cert

(1) Arrêté du 1er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termite, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

I.Cert – Immeuble Pentagone 2 – 6 rue d'Ouessant
35760 Saint-Grégoire

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

CPE DI FR 11 rev23